

## Madame Honorine

*Melle Colette Van den Hove, née à Lennick St Martin le 19 Mars 1815; professe le 27 Septembre 1836, décédée à Malines le 15 Mai 1875.*

La vertu sincère accompagnée de la bonté a le privilège d'être estimée et aimée de tout le monde. Notre chère soeur Madame Honorine, douée de ces précieuses qualités, en a recueilli tous les fruits.

Appartenant à une famille profondément chrétienne, Melle Colette Van den Hove fut élevée dans la piété ; elle s'y forma autant et plus même, par les exemples que par les leçons de ses parents. Afin de faciliter son instruction, les bonnes écoles manquant dans son endroit natal, on la mit chez une tante béguine à Alost pour qu'elle fréquentât notre externat. Sa conduite, son application ne laissèrent rien à désirer ; ses progrès répondirent à son travail et ses succès en arithmétique et tenue de livres furent remarquables. En même temps qu'elle s'instruisait, cette bonne élève avançait dans la vertu ; son cœur se portait vers Dieu, elle comprenait les vanités du monde et elle conçut le dessein d'embrasser la vie religieuse. Ses bons parents ne s'y étant pas opposés, elle se disposa à tout quitter. La future Dame de Marie ne pouvait manquer d'aller solliciter la bénédiction de son Eminence le Cardinal Sterckx son cousin éloigné. Le digne et pieux prélat la félicita non seulement d'être favorisée de la grâce d'une si sainte vocation, mais encore de son bonheur d'être admise dans la fervente congrégation dont Mr le Chanoine Van Crombrughe était fondateur. Le cardinal connaissait intimement notre vénéré Père, il rendit en cette circonstance un bel hommage à sa vertu. Dans le cours de l'entretien Monseigneur dit à sa jeune parente qu'elle ne devait pas s'attendre aux consolations de la dévotion. *Était-ce pour l'éprouver ? Était-ce un avertissement du Ciel ?* Le fait est que notre vertueuse soeur n'eut jamais que des sécheresses, dans la prière et la méditation. Elle en gémissait, elle s'en humiliait et n'en continuait pas moins à remplir ses exercices de piété avec la plus parfaite exactitude. Elle racontait quelquefois agréablement qu'elle avait joui de cinq minutes de très sensible dévotion au couvent de St Joseph. Melle Colette fut envoyée à Mouscron pour y faire son noviciat. Aussi fervente novice qu'elle avait été pieuse élève, elle obtint les suffrages unanimes et fut reçue à la sainte profession. Après divers changements de maison dans lesquels elle donna toujours des preuves d'un excellent esprit religieux ; après un essai dans la fonction d'économe qui ne réussit pas, elle revint au St Cœur de Marie, déjà témoin de sa prudence, de sa charité, de son humilité dans le temps que cette maison n'avait pas de supérieure. Cette fois ce fut pour ne plus la quitter. Madame Honorine fut nommée seconde conseillère de la supérieure et maîtresse de l'école des pauvres. Un peu plus tard lorsque Madame Eulalie qui avait fondé l'Association de la Sainte Famille avec Mr l'Abbé Gillis eut quitté Malines, notre chère soeur reçut la direction de cette belle œuvre. Elle semble se trouver complètement dans son élément : le soin des pauvres. Qui pourrait rapporter tout ce que son zèle lui inspira de soins, de vigilance pour faire avancer les enfants, pour les corriger, les préserver, les encourager. Étudier des méthodes, demander des conseils, solliciter des secours, elle ne négligeait rien. Les bonnes femmes de la Ste Famille trouvaient en elle une conseillère, une consolatrice dans toutes leurs difficultés. Mais que n'était-elle pas en communauté ? Son respect pour ses supérieures, sa bienveillante bonté pour ses sœurs, sa régularité, sa simplicité, sa droiture, son humeur accommodante qui se prêtait à tout, cette réunion de qualités édifiait tout le monde.

Notre chère soeur Madame Honorine faisait le bien avec d'autant plus de mérite que sa santé était habituellement mauvaise. Pendant de longues années, elle ne se maintint qu'au moyen de fréquentes saignées et d'une diète très rigoureuse, de sorte qu'elle souffrait beaucoup de la faim. Au commencement de l'année 1874, il lui vint des ganglions dans le cou ; elle fut prise de violentes névralgies dans la tête, dans les bras. La nuit, le jour, à tout moment ses souffrances la saisissaient, l'empêchaient de dormir, de manger. Ses ganglions grossissaient, perçaient, pour recommencer, ce qui lui imposait une gêne aussi fatigante que douloureuse. Cependant notre pauvre malade était patiente et résignée, tout en demandant au bon Dieu sa guérison pour travailler à sa gloire. Le divin Maître en avait décidé autrement : pour couronner cette longue maladie et pour terminer cette humble et vertueuse existence, il permit qu'une attaque d'apoplexie mit fin à tout. La zélée Directrice de la Ste Famille faisait les préparatifs pour la réunion des femmes, lorsqu'elle tomba affaissée. On eut beaucoup de peine à la transporter dans l'endroit le plus voisin, c'était la cuisine. Le médecin conseilla de la faire confesser tout de suite. La malade dont la tête était très embarrassée et les idées fugitives, demanda à sa jeune supérieure de l'aider à s'examiner et à faire l'acte de contrition. Ce ne fut qu'après sa confession qu'on la transporta à l'infirmerie ; elle y reçut le saint Viatique et l'extrême Onction. Pendant les quelques jours qu'elle vécut encore, elle témoigna beaucoup de piété, de reconnaissance et d'attentions pour ses garde-malades. Elle demanda à voir sa supérieure générale qu'elle accueillit avec les plus filiales démonstrations de joie et de gratitude. La supérieure fut sensiblement touchée des beaux sentiments d'affection pour l'Institut exprimés par la chère mourante. C'était surtout pour cela que Mme Honorine avait désiré parler à la supérieure générale, elle lui réitéra les plus affectueux remerciements pour la visite qu'elle en recevait.

Cependant la paralysie gagnait : la parole devenait inintelligible ; le samedi vers quatre heures du matin, la belle âme de notre chère soeur s'échappa doucement et la Sainte Vierge sans doute la présentait à Celui qui est venu évangéliser les pauvres.

La mort de notre bonne Dame Honorine fit voir combien elle était estimée du clergé, aimée de sa communauté et des femmes de l'Association.

« L'attachement des bonnes femmes » écrit-on pour celles qu'elles appelaient leur Mère « s'est montré d'une manière émouvante à la réunion d'hier : nous n'avons pas le cœur de chanter aujourd'hui, ont-elles dit, quand on leur présentait les cantiques, nous sommes trop tristes, nous allons prier pour Mme Lorine (c'est ainsi qu'elles l'appelaient) ; alors elles se sont mises à prier d'une manière touchante. Après la méditation du chapelet, elles ont toutes voulu dire un dernier adieu à leur consolatrice. Pas d'encombrement, pas le moindre désordre, mais un silence recueilli et pieux qui n'était interrompu que par des sanglots. Toutes

après avoir prié un moment et fait une croix sur la défunte, lui adressaient un mot en pleurant, la caressaient au visage ou lui serraient les mains, puis faisant un salut se retiraient en versant des larmes. »

On écrit au sujet du service : « Je vous prie de me faire savoir d'avance, combien de Dames de Coloma viendront au service, afin de préparer des chaises, car il y aura beaucoup de monde au service. On dit en ville que si le Cardinal était mort, on n'en parlerait pas plus, on n'en pleurerait pas autant que pour notre bien-aimée Sœur Madame Honorine. »